

amie, qui nous envoyait tous les huit jours une ambassadrice, et voilà qu'il lui manque au moins cinq numéros de ces filles de l'air. Figurez-vous son désespoir; ses doigts de fée ne pourront relayer ce volume incomplet; c'est plus que triste. Il me demande de prier les âmes charitables de votre pays de combler ce déficit."

### Les prisons en Corée.

La Corée est une contrée fort peu connue, placée au nord-est de la Chine et complètement fermée aux étrangers. La peine de mort est le châtiment de tout européen qui en franchit les frontières. En dépit de ces lois iniques, les missionnaires ont fait dans cet affreux pays des conquêtes et plusieurs y ont versé leur sang pour notre sainte foi.

Mgr Ridet, nommé par Pie IX missionnaire dans cette contrée, après avoir franchi la frontière avec grande peine, déguisé en commerçant chinois, fut bientôt saisi par les autorités coréennes, lui et ses compagnons missionnaires, et jeté en prison. Il n'en sortit qu'après plusieurs mois de captivité, grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France à Pékin.

Voici comment il décrit les prisons coréennes.

"Les prisonniers étaient partagés en trois catégories principales, à savoir : celle des voleurs, celle des prisonniers pour dettes et la nôtre, où les chrétiens étaient en majorité. Chacune de ces catégories occupait un local spécial.

"Les voleurs sont les plus à plaindre. Ils étaient une trentaine, les pieds passés dans les ceps jour et nuit, tous atteints de maladie, la gale les dévore, leurs playes tombent en pourriture, ils souffrent la fièvre, ce sont des cadavres ambulants, quelques-uns n'ont que la peau les os, à peine peuvent-ils faire quelques pas, quand au milieu du jour on leur permet de sortir; c'est le spectacle le plus horrible qu'on puisse imaginer; il faut avoir vu cette misère pour s'en faire une idée. On fait ce que l'on peut pour les rendre malheureux, pour les abrutir. Il leur est défendu de dormir; pendant la nuit, les gardiens armés de gros bâtons les surveillent, et si, emportés par le sommeil, la fatigue, quelqu'un vient à s'assoupir, aussitôt le gardien, faisant usage de son arme, le réveille à coups de bâton sur le dos, les jambes, la tête. Quo de fois pendant la nuit, nous avons entendu les coups que ces forcenés, souvent ivres, administraient à ces pauvres malheureux, qui n'avaient qu'un souflet de vie et qui souvent expiraient sous les coups des gardiens barbares! Non seulement le jour mais encore la nuit, ils sont exposés à la merci de ces êtres plus semblables à des tigres qu'à des hommes. Sous le moindre prétexte et quelquefois sans raison, ils se font un plaisir d'administrer des coups de bâtons; l'impunité leur est assurée, car ils sont les maîtres. Après la mort d'un voleur,

on déclare qu'il est mort de maladie, on l'enlève, on le dépose dans la chambre aux cadavres et, la nuit suivante, les gens chargés de la voirie le pronnent et vont le jeter dans un bois, en dehors des remparts.

"Le cachot des voleurs, c'est l'image de l'enfer la plus frappante qui soit sur la terre. Ils sont tous presque nus, quelques uns, quand on les faisait sortir, prenaient un morceau d'étoffe pourrie pour s'en couvrir les reins comme d'une ceinture; dans la prison, plusieurs sont nus, été et hiver. Ceux qui ont quelques restes d'habits ne peuvent les laver, impossible à eux de se procurer un peu d'eau pour se laver les mains ou la figure, bienheureux quand quelquefois on leur permet de sortir et de tremper leurs mains dans le trou d'eau corrompu et puante pour s'en laver un peu la figure, la poitrine et les jambes. Aussi sont-ils tous couverts d'épaisses couches de gale, quelques uns atteints de la teigne. Parmi eux se trouvent de grands coupables, mais combien qui sont détenus pour avoir volé quelque objet de peu de valeur. Si l'on voulait prendre tous les voleurs, il faudrait d'abord arrêter la plupart des gardiens; et, parmi les satellites, combien qui seraient plus à leur place au rang des voleurs. Mais la justice humaine dans ce beau pays de Corée, quelle horreur!

"La nourriture consiste dans une petite tasse de riz sans assaisonnement le matin et le soir, nourriture insuffisante; aussi ceux qui arrivent forts, bien portants, au bout de vingt jours sont comme des squelettes.

"Les prisonniers pour dettes ou pour autres motifs que le vol sont moins maltraités; on les désigne sous le nom de Teha-kal, nom qui s'applique à tous les prisonniers qui ne sont pas voleurs; ils peuvent communiquer avec leurs parents et amis, recevoir leur nourriture du dehors (la prison ne les nourrit pas), ils mènent même joyeuse vie, font bombance, sous les yeux des voleurs affamés. Ceux que j'ai vus étaient pour la plupart des employés du gouvernement, ils restaient jusqu'à ce qu'ils eussent rendu la dernière sapèque.

"Les chrétiens sont nourris comme les voleurs, ils ne peuvent communiquer avec personne du dehors; ordinairement ils n'ont pas les pieds passés dans les ceps, ils font partie des Teha-kals, mais par mépris on les appelle du nom injurieux de Kouang-pang-i.

"Pour ce qui est du régime de la prison, voici en quoi il consiste: Le matin, au point du jour, un gardien vient et crie: "On ouvre les portes". Les voleurs exceptés, ceux qui veulent sortir dans la cour peuvent le faire. Le soir, quelque temps après le coucher du soleil, on compte les prisonniers; les gardiens se rassemblent, on en place un dans chaque cachot pour le surveiller, puis on ferme les portes en mettant par dehors une grosse poutre transversale retenu par des chaînes; dès lors, il est impossible de sortir, quelque besoin que

l'on éprouve, quelque malade que l'on soit, il ne reste personne en dehors pour ouvrir les portes, le gardien qui les a fermées va dormir en ville; le feu prendrait au bâtiment que tous les prisonniers seraient grillés. Aussi, avant de partir, après avoir compté le nombre des prisonniers, le gardien recommande de ne pas dormir et de faire bien attention au feu. J'ai entendu bien des prisonniers qui disaient que pour eux le moment le plus triste de la journée était celui de la fermeture des portes. Alors pour empêcher de dormir on fait chanter le, voleurs, ce sont des cris forcés pendant une partie de la nuit, plus il crient, plus les gardiens sont contents. On fait deux repas par jour, le matin et le soir; pour mon vieux et pour moi, on ajoutait une tasse de bouillie au milieu du jour.

"Notre cabanon ressemblait aux autres, pour toute ouverture, une porte qui se fermait la nuit, au dessus, quelques barreaux de bois en forme de lacarne laissaient entrer un peu d'air et de lumière. Les murs solides étaient recouverts de planches de tilleul disjointes. Sur le plancher était une couche de paille, lorsque j'entraî, on mit un peu de nouvelle paille, mais sans enlever celle de dessous qui était pourrie et répandait une odeur infecte. Dans le même local, il y avait le vieux Tehoi Jean, mon maître de maison, arrêté en même temps que moi et aussi, le même jour que moi, transporté de la prison de droite dans celle de la gauche. Il se trouvait moins mal dans celle-ci. Il nous raconta que dans l'autre, les prisonniers chrétiens étaient mêlés avec les voleurs, et si à l'étroit qu'on ne pouvait se tourner sans déranger ses voisins, que tous étaient aux entraves comme les voleurs. Il avait été appliqué deux ou trois fois à la torture, ici, on le traitait assez bien, il était nourri comme moi. Malgré cela, le pauvre vieux souffrait beaucoup et était souvent malade.

(à continuer.)

### Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents: à la petite salle, M. P. Ruel; chez les externes, MM. J. Feultault et S. Jolicœur; à Nicolet, M. F. Cormier, à Ste-Thérèse, M. William Early; à Rimouski, M. A. Gagnon.